

Patrick Bartherote, chevalier des palmes Académiques



Patrick Bartherote, chevalier des palmes Académiques

Patrick Bartherote, professeur certifié hors classe d'éducation physique et sportive au collège du Lac de l'Uby à Cazaubon a été promu chevalier dans l'ordre des palmes Académiques.

En présence de Pierre Martin, président de l'association des membres de l'ordre des palmes Académiques (AMOPA du Gers), au nom du Président de la République Française, Guylène Esnault, directrice Académique du département du Gers l'a fait chevalier des palmes Académiques.

Guylène Esnault a rapidement retracé le parcours atypique de Patrick Bartherote

Il a intégré le CREPS de Toulouse en 1978, et fut reçu au concours de professeur d'éducation physique et sportive en 1982. Il obtint le CAPPES en 2005.

De 1983 à 1989 il enseigna l'éducation physique et sportive au collège Jean Rostand de Longueville sur Scie en Seine Maritime. De 1989 à 1990 il enseigna au LP Jean Baylet de Valence d'Agen. De 1990 à 2001 il poursuivit sa carrière au LP Clément Ader de Samatan (Classé en zone prioritaire).

De 2001 à 2003, il partit à l'étranger, et enseigna à Mayotte au collège de M'Tsangamouji. De 2003 à 2006, il enseigna au lycée Charles de Gaule de Bangui en République Centrafricaine.

De 2006 à 2009, c'est au lycée Alexandre Dumas de Port au Prince en Haïti, qu'il enseigna, puis de 2009 à 2011 au lycée Abdelkader de Beyrouth au Liban.

Joueur de rugby en 1ère division de 1976 à 1982 au SU Agen, puis au CA Lannemezan.

Il fut champion de France Universitaire avec le CREPS de Toulouse : en 1979, 1980, 1982, 1983.

En 1983, il fut sélectionné en universitaire pour France – Roumanie et France- Italie, et capitaine de la sélection Armagnac Bigorre.

En tennis en 1982, il fut classé en 15-2.

Joueur et entraîneur de golf, il a fait le meilleur score (-2) lors du championnat de France promotion des golfs à Toulouse Palmola en 1983.

Il a été ¼ finaliste lors du championnat de France Foursomes au golf de Chantilly à Paris puis vainqueur de la coupe canal + à Saint Nom la Bretèche à Paris en 1984. Il a été ½ finaliste du championnat de France par équipe 3ème division avec le club de Toulouse Seilh en 1994 et champion de République Centrafricaine en 2005.

En tant que professeur assurant l'UNSS, il fut finaliste du championnat de France de football à Lorient en 1988.

En 1994 il remporta le titre de champion académique junior avec le LP de Samatan. En 2000 il créa et dirigea la section rugby « Bigorre Promotion Rugby ».

Il dessina le golf de Mayotte et a fait jouer les premiers Mahorais au golf. Son élève Mohamed Youssouf deviendra professionnel et est actuellement le pro du golf des Ylangs.

En 2010 il fut champion du monde de football avec ses élèves de Beyrouth (Liban).

En 2011 il est revenu en France pour être nommé au Collège du Lac de l'Uby de Cazaubon.

Depuis 2011, il pilote et anime la section sportive Aviron, (40 licenciés chaque année) et obtient d'excellents résultats en rugby dans les compétitions UNSS.

En 2012 les minimales filles sont championnes de France rugby à XIII à Villeneuve sur Lot.

En 2013 les minimales filles sont vice-championnes de France à Albi face à Marseille.

En 2014 les benjamins garçons sont champions académique et les minimales filles sont vice-championnes académique.

En 2015 les minimales filles sont championnes du GERS.

En 2016 les benjamins sont champions académique en rugby à XIII et les benjamins vice-championnes académique.

En 2017 il obtient 4 titres départementaux en benjamine à XV et à XIII, en minimales filles à XV et à XIII.

Les benjamins finissent à la 3ème place du championnat d'académie à XV à Toulouse le 4 avril 2018 et à la 3ème place du championnat d'académie à XIII à Tarbes le 11 avril 2018.

: « Ce parcours atypique et diversifié prouve l'engagement important de ce professeur à l'égard de ses élèves et de l'importance de la compétition. Il mérite amplement cette reconnaissance de l'institution. C'est un enseignant et un compétiteur hors pair pour les élèves, les jeunes et les équipes qu'il manage. » a conclu Guylène Esnault .